

Projet Bleuets 1914-2014

Association Généalogique des Alpes-Maritimes

Florent Fassi

L'approche du centenaire de la Grande Guerre suscite un intérêt et même de l'engouement pour commémorer cet événement à sa juste mesure. C'est ce qui a incité l'Association généalogique des Alpes-Maritimes (AGAM) à mettre en place le projet Bleuets.

Déjà en 2003, l'ouverture du site Internet « *Mémoire des Hommes* » a donné la possibilité à un grand nombre d'entre nous d'effectuer des recherches dans les fonds d'archives du Ministère de la Défense. Au sein de l'AGAM, depuis 2009, j'initie les adhérents aux techniques de recherche de nos ancêtres poilus. Issue d'un travail de recherches personnelles et d'analyse des différentes sources accessibles dans les médias et sur Internet, cette méthodologie permet de faire découvrir le potentiel sous-estimé de ces archives.

La préparation de l'exposition sur les hommes du village de Roquebillière (06) ayant fait la Première Guerre mondiale, réalisée dans le cadre de la cousinade Fassi / Paschier, et de celle de Belvédère (06) « Morts pour la France » a été l'occasion d'expérimenter à grande échelle ces techniques de recherche. L'étude de près d'un millier de parcours de combattants a permis ainsi la conception et la validation d'une application informatique sur tableur.

L'accueil et l'intérêt du public pour ce thème lors des formations et des journées généalogiques nous ont encouragés à lancer une opération de plus grande ampleur pour les commémorations de 2014. Le projet a été lancé officiellement en mars 2011, avec la constitution d'un groupe de travail sous ma responsabilité.

Un travail de mémoire

Dieuze, Flirey, Verdun, le Hartmannswillerkopf, le Linge, la Marne, la Somme, Le Chemin des Dames, les Dardanelles, ces noms de lieux, et ceux de bien d'autres encore, résonnent encore en nous de nos jours. C'est à une page sombre de notre histoire qu'ils nous renvoient.

La France a vécu une saignée démographique qui a marqué des générations. Les hommes nés entre 1867 et 1899 ont été appelés durant le conflit. Les classes 1907 à 1915 (19 à 27 ans en 1914) ont perdu plus de 20 % de leurs effectifs.

La réserve territoriale (classes 1887 à 1892) a eu 3,69 % de pertes dans ses rangs, la territoriale (classes 1893 à 1899) 8.56 %, la réserve de l'armée d'active (classes 1900 à 1910) 20.16 % et l'armée d'active (classes 1911 à 1919) 19,29 %.

Cent ans après, nous ne disposons que d'une estimation des pertes françaises : 1,4 million de morts ou disparus au combat, soit 17 % des mobilisés, pour une moyenne de 900 morts par jour durant les 51 mois de guerre. Il ne faut pas oublier les 3,5 millions de mutilés, gueules cassées, gazés et autres blessés.

Le 22 août 1914 reste le jour le plus sombre avec 20 000 pertes en 24 heures pour l'armée française. Les premiers mois du conflit en 1914 ont été les plus meurtriers avec 360 000 morts dus à la guerre de mouvement et aux grands affrontements frontaux (1915 : 320 000 ; 1916 : 270 000 ; 1917 : 145 000 et 1918 : 250 000). L'infanterie a payé le plus lourd tribut avec près de 30 % des morts (29 260 officiers U et 1 158 000 soldats U), suivie par la cavalerie (865 U – 21 400 U), l'artillerie (3 140 U – 82 800 U) et le génie (690 U – 27 600 U). Les pertes dans l'aviation et l'aérostation, nouvelles armes dans ce conflit, concernent essentiellement des officiers

(respectivement 1145 et 34 décès, soit 27 % des officiers mobilisés).

Au niveau national les pertes représentent en moyenne 3,05 % de la population de 1911. Les départements de la Seine (Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne) avec 96 620 U, du Nord avec 50 312 U, du Pas-de-Calais avec 31 070 U et du Finistère avec 30 050 U ont connu le plus de pertes.

On note également de grandes différences dans les pourcentages de pertes entre départements compte tenu de leur population. Si la Lozère a compté 5 962 décès, ils représentaient 4,86 % de la population du département. À l'opposé, les 13 057 morts originaires des Bouches-du-Rhône représentaient 1,62 % de la population. Les départements les plus touchés furent, outre la Lozère déjà citée, la Mayenne (4,28 %) et les Côtes-d'Armor (4,23 %).

Les Alpes-Maritimes ont perdu 6 519 de ses enfants soit 1,83 % de sa population. Nice a compté, à elle seule, 3 570 pertes, mais chaque ville, village et hameau a été touché.

Le plus bel hommage que nous pouvons rendre à tous ces « Morts pour la France » est de pérenniser leur mémoire en redonnant à chaque nom une histoire, une vie, un parcours.

Un projet

Le projet Bleuets s'inscrit dans le prolongement des actions de l'AGAM qui, depuis 30 ans, contribue à sauvegarder et rendre accessible à tous notre patrimoine et notre histoire régionale.

Il a comme objectif la création d'un relevé et d'une base documentaire sur les hommes et femmes nés, résidents ou décédés dans les Alpes-Maritimes ayant participé à la Première Guerre mondiale.

Projet Bleuets

Recherches des hommes
morts pour la France
dans les Alpes-Maritimes

Informations sur
www.agam-06.org

CONSEIL GÉNÉRAL
DES ALPES-MARITIMES

Association Généalogique des Alpes-Maritimes
Archives départementales
centre administratif - rte de Grenoble
06206 NICE CEDEX 3

Nous recensons les « Morts pour la France » du département ainsi que les « Migrants » (environ 10 000 combattants) provenant d'autres régions de France, de colonies (Afrique, Asie et Océanie) et des pays alliés (Angleterre, États-Unis, Belgique, Russie, Italie, Serbie, etc.) qui ont succombé dans notre département.

Par sa situation géographique et son climat, son lien avec les autres régions grâce à la ligne ferroviaire et sa capacité d'accueil (hôtels et résidences), le département des Alpes-Maritimes a joué un rôle important dans l'accueil des malades

et blessés. Près de 200 hôpitaux et dépôts de convalescence ont été ouverts pour l'armée française et les armées alliées.

La mention « Mort pour la France »

Les pertes importantes des premiers mois de guerre causèrent une profonde émotion parmi la population et ses représentants. Le 22 décembre 1914, le député Joseph Thierry proposa une loi pour demander que soit mentionné « Mort pour la Patrie » au lieu de « Décédé » dans les registres d'état civil afin d'honorer la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour la France.

Le député Joseph Lagrosillière proposa de remplacer cette mention par « Mort pour la France » et de l'élargir aux civils, aux troupes des colonies et aux engagés d'origine étrangère. La loi a été adoptée le 2 juillet 1915. La loi du 22 février 1922 étendit cette mesure aux prisonniers de guerre, militaires ou civils, morts en pays ennemi ou neutre. Une loi d'octobre 1919, suite à l'intervention du sénateur varois Louis Marin, prévoit que le nom des combattants morts pour la France soit consigné dans un registre déposé au Panthéon et que chaque commune reçoive un « livre d'or »

de ses militaires, qu'ils en soient originaires ou résidents. Puis, les monuments aux morts ont remplacé le livre d'or.

Déroulement

Au sein de l'AGAM, un groupe de travail d'une trentaine de membres s'est constitué afin de réaliser ce relevé. De nombreux autres y ont contribué occasionnellement. Les participants ne sont pas tous domiciliés dans les Alpes-Maritimes. Certains travaillent à distance grâce à Internet et la mise en ligne des archives.

Nous estimons à plus de 10 000 heures le temps qui a été nécessaire pour les phases préliminaires d'investigation et de saisie, soit l'équivalent de 66 mois de travail pour une personne à temps plein.

Nous nous sommes donné une période de trois ans pour réaliser les différentes tâches, l'objectif final étant de constituer la base *Bleuets-06* (natifs et originaires des Alpes-Maritimes) pour le 2 août 2014. Les actions de commémoration utilisant cet outil s'étaleront jusqu'en novembre 2018.

Trois ans pour trois étapes

Le département des Alpes-Maritimes comptait 162 communes à l'aube de la guerre. Les équipes de releveurs ont été réparties dans 14 zones géographiques, chacune correspondant à une vallée, une ville ou une zone définie.

Notre action a été décomposée en trois étapes :

I - Premières investigations

Une première approche fut l'inventaire des monuments, des plaques dans les lieux de culte et autres stèles (quartiers, corporations, lycées, cercles associatifs, etc.) car, à la différence de certains départements, il n'existe pas pour les Alpes-Maritimes d'ouvrage ou de source d'étude absolument fiable.

Ce travail préparatoire a permis de redécouvrir ce patrimoine, les symboles utilisés (chaînes, obus, palmes, casques, etc.) et le sens profond des épitaphes. Nous avons constaté que des poilus sont mentionnés sur plusieurs monuments, que certains n'y sont pas ou que des ajouts ultérieurs ont été réalisés. Nous avons découvert aussi des monuments à la gloire des soldats italiens et belges.

Cette première source n'étant pas assez exhaustive, nous avons entrepris le relevé des actes de décès d'août 1914 à décembre 1925. Nous avons tenu compte des jugements déclaratifs des disparus qui représentent 17 % des pertes.

Un soin particulier a été apporté au relevé de trois données essentielles pour continuer les recherches : la classe, le lieu et les numéros de recrutement.

Deux bases de données ont été ainsi constituées :

1 - La base *Bleuets-06* qui comporte les natifs et résidents « *Morts pour la France* ». Nous avons tenu compte de ceux qui sont inscrits sur les monuments, non-natifs du lieu, mais résidents dans la commune par profession (instituteurs, douaniers...) ou autre.

2 - La base des migrants français et alliés qui est un simple relevé d'actes de décès. La mémoire gravée et écrite est complétée par d'autres sources exploitées durant la seconde étape : fiches des « *Morts pour la France* », sépultures de guerre et matricules. En complément, nous venons de demander aux Archives nationales de Fontainebleau l'accès au Livre d'or national.

II - Saisie des données des « *Morts pour la France* »

Cette étape consiste, dans une première phase, à relever les données portées dans les fiches matricules et les fiches « *Mort pour la France* », mais aussi à collecter les informations figurant sur le site de « *SGA / sépultures de guerre* », les documents civils, etc. Dans ce but, l'AGAM a signé une convention avec les archives départementales des Alpes-Maritimes pour avoir accès aux fiches matricules. Il est à noter que l'arrêté du 20 décembre 2012 permet dorénavant une libre consultation de ces fiches jusqu'à la classe 1921.

Les relevés initiaux par commune sont ensuite regroupés pour constituer un fichier unique par secteur. Un contrôle est effectué par des releveurs expérimentés pour corriger les erreurs éventuelles et uniformiser les saisies.

Ces relevés sont par la suite répartis dans les fichiers Bleuets-06 et Migrants.

Dans une seconde phase, le fichier Bleuets-06 est partitionné par classe d'appel. Chaque releveur se voit remettre l'ensemble des fiches matricules d'une classe d'appel des décédés de la Grande Guerre et la partie du relevé correspondant. Cette méthode permet d'effectuer un nouveau contrôle du relevé initial par un deuxième releveur et de compléter la base avec les fiches ne trouvant pas de correspondant.

Afin de faciliter la saisie et de normaliser nos travaux, Alain Otho a créé une application, un masque de saisie, sur le tableur Excel. Nous avons opté pour cette solution pour sa rapidité et sa souplesse de mise en œuvre (le programme a été développé en parallèle avec les premiers relevés) et parce qu'une grande partie des releveurs disposent de ce tableur. Une assistance des releveurs les moins à l'aise en informatique a cependant été nécessaire. Les difficultés rencontrées étaient dues, principalement, aux différentes versions d'Excel dont disposent les releveurs et, par voie de conséquence, à la gestion des macros. Le fichier Bleuets-06 ainsi obtenu au format Excel pourra être exploité via un gestionnaire de données.

Plus de 100 champs peuvent être remplis pour chaque fiche, aussi le masque de saisie comprend plusieurs volets dédiés :

II - 1 - Les sources : Ce volet permet de mémoriser le type de document utilisé pour la saisie, qu'ils soient d'origine militaire (avis de décès, fiche matricule et MPF...), civil (transcription, acte et jugements) ou autre (photographies, numérisations faites dans le cadre du projet).

II - 2 - La fiche MPF : Ce volet est dédié à la saisie des informations qui figurent sur la fiche « *Morts pour le France* ». Ce document, disponible dans le site « *Mémoire des hommes* », regroupe les éléments clés du parcours du combattant décédé : unités, grade, date et lieu du décès, mais aussi des données sur son état civil et le lieu de la transcription de l'acte de décès et de jugement.

II - 3 - L'état civil : Ce volet comprend les éléments le plus souvent utilisés lors de nos

recherches généalogiques : filiation, statut matrimonial, adresse, profession et niveau d'instruction.

II - 4 - La carrière militaire : Y figurent les informations recueillies sur les fiches matricules : conseil de révision, dates de campagnes, médailles, maladies, blessures, disparu ou prisonnier.

II - 5 - Les mutations : Quatre volets au format identique permettent de décrire le parcours militaire du combattant avant son décès.

Afin de faciliter la tâche des releveurs, une table de constantes a été créée avec les noms des communes actuelles, des départements, des grades, des corps et des fonctions de nos poilus. Cette table a été revue, optimisée et harmonisée avant le lancement de la deuxième étape en tenant compte des remarques des releveurs. L'organisation de l'armée française et les différentes appellations des unités combattantes

étant peu familières à bon nombre, il a été nécessaire pour uniformiser et faciliter la saisie d'introduire dans le masque des fenêtres pop-up qui proposent les termes appropriés.

III - Présentation & diffusion

The screenshot shows a software window titled 'Fiche de saisie'. It contains several sections for data entry:

- Personal Information:** Nom, Prénoms, Surnom, Classe, N° recrutement, N° Ligne, Ville de recrutement, Dép., Pays, Aide.
- Acte de décès:** Date de l'acte, N° de l'acte, Date du décès, Lieu du décès, Dép., Pays.
- Acte de naissance:** Date de l'acte, N° de l'acte, Date du décès, Lieu du décès, Dép., Pays.
- Grade and Career:** A dropdown menu 'Liste de Grades' with options: soldat 2e classe, soldat 1e classe, caporal, sergent, sergent-fourier, sergent-major, aspirant, adjudant, adjudant-chef, sous-lieutenant, lieutenant, capitaine, commandant, chef de bataillon, lieutenant-colonel, colonel.
- Other Fields:** Genre de mort, Sources, Fiche Mpf, Etat civil, Carrière milit, N° matricule au Corps, Classe, Ville de recr, N° recrutement, Mort pour la France le, à, Gerre de, Né le, Ville, Jugement Date, Tribunal de, Transcrit le, à, N° d'unité, Dép., Pays, N° reg. E.C.
- Buttons:** OK, Annuler, Supprimer, Nouveau, Enregistrer la ligne / Nouvelle ligne, Effacer les données de la fiche de saisie, Enregistrer la ligne, Quitter, Sauvegarder le fichier Excel.

Pour enrichir ce travail, nous avons entrepris, dès le début, un travail de recherche et de recueil de documents familiaux : photographies, correspondance, etc. Nous avons aussi numérisé aux archives municipales de Nice les fiches des disparus en mer, des morts pour la France et les dossiers qui avaient été constitués pour créer un livre d'or, livre qui n'a jamais été réalisé.

Le résultat de nos recherches sera déposé aux archives départementales des Alpes-Maritimes et dans les bibliothèques et médiathèques qui en feront la demande. Il sera accessible aussi sur Internet sous une forme simplifiée afin de permettre au plus grand nombre de retrouver une page de l'histoire de sa famille.

Les universitaires pourront s'appuyer sur ce travail pour affiner leur compréhension de ce que fut la Grande Guerre (lettre en annexe du Professeur Jean-Paul Pellegrinetti de l'université de Nice Sophia-Antipolis).

Mais notre action sera également sur le terrain, avec la création d'expositions qui nous permettront d'animer des journées et de participer à des commémorations. Une première exposition a déjà été réalisée sur les chasseurs alpins de la vallée de la Vésubie. Nous aurons la possibilité de personnaliser chaque exposition sur les poilus « *Morts pour*

la France » en fonction de la commune, de la vallée, de l'unité militaire, etc.

Nous nous tiendrons aussi à la disposition des établissements d'enseignement pour des projets pédagogiques. Notre action pourra être menée conjointement avec l'ONAC qui organise chaque année le concours

« *Les petits artistes de la mémoire, la Grande Guerre vue par les enfants* ».

Nous pensons également réaliser un ouvrage de synthèse sur les monuments et les poilus de notre départements.

L'équipe en place a encore beaucoup de travail en perspective. Sa force réside dans les liens entre les membres participants. Ce projet a permis de fédérer une équipe constituée de releveurs aussi bien expérimentés que novices. Le sujet suscite de l'intérêt et donne l'occasion de découvrir une nouvelle approche de la généalogie. Chacun apporte et échange. Ainsi est pérennisé l'esprit même d'une association.

Aussi, le signataire des lignes ci-dessous, Jean-Paul Pellegrinetti, professeur d'Histoire contemporaine à l'Université de Nice Sophia-Antipolis, membre du Collectif de Recherche International et de Débat sur la guerre de 1914-1918 (CRID 14-18) et responsable de l'axe de recherche sur la Grande Guerre en Méditerranée au sein du Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine (CMMC- EA Université de Nice), n'hésite-t-il pas à soutenir et à recommander chaleureusement le projet Bleuets porté par l'Association Généalogique des Alpes-Maritimes.

Annexe

Lettre du professeur Jean-Paul Pellegrinetti

« La Grande Guerre, par sa dimension européenne et mondiale, par sa durée, le nombre de morts qu'elle entraîne, sa brutalité nouvelle, la déshumanisation qu'elle provoque et la dureté des conditions de vie et des combats qui la caractérise, marque la fin d'un monde, et le début d'un autre. Le poids de la guerre, en termes de souffrances les plus diverses, de morts, de privations et d'éclatement des cellules familiales, pèse dès le début des hostilités et résonne encore, quatre-vingt-dix-neuf ans plus tard, au sein des consciences et des mémoires collectives françaises. La première guerre mondiale fascine encore car « l'incompréhensible », selon l'expression de Jean-Baptiste Duroselle, défie encore la raison. Ces dernières années, aux côtés des travaux des historiens, se sont multipliés les films, les romans, les chansons, les bandes dessinées, les expositions, les musées, et même les sites internet.

Le projet Bleuets de l'Association Généalogique des Alpes-Maritimes s'insère tout particulièrement dans cette dynamique. Depuis une dizaine d'années, en effet, les recherches historiques s'orientent de plus en plus vers une relecture « par le bas » de la Grande Guerre. L'intérêt d'une telle démarche, à partir bien souvent des témoignages de ces hommes ordinaires, permet de redécouvrir cette « génération au feu » et d'en mesurer toute la diversité qui compose cette armée de citoyens-soldats, ainsi que leurs expériences combattantes.

La présentation du projet Bleuets, il y a quelques mois, par son responsable Florent Fassi, fut riche d'enseignement. Adapté pour des projets de recherches universitaires, la conception de cette base de données à valeur heuristique et l'analyse historique qu'il sera possible d'en extraire, constituent un apport sans précédent et précieux pour la recherche. L'attention portée aux hommes grâce à la mise en place d'une base de données à partir des « Morts pour la France » dans les Alpes-Maritimes, et l'éclairage nouveau de cette « armée d'anonymes », que l'Histoire a parfois oublié ou n'a pas retenu, apportera des clés supplémentaires et nécessaires à la compréhension du premier conflit mondial ».





Monument aux Morts PEILLE



Monument aux Morts Rauba-Capeu NICE